

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Rennes, le 29 janvier 2016

## **Bretagne Très Haut Débit – Mégalis Bretagne et Orange lancent la délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau public régional à très haut débit**

---

***Ce vendredi 29 janvier 2016, Jean-Yves Le Drian, Président du Syndicat mixte Mégalis Bretagne, et Stéphane Richard, Président-Directeur général d'Orange, ont lancé la délégation de service public portant sur l'exploitation et la commercialisation par Orange du réseau public de fibre optique en Bretagne pour une durée de 17 ans. Mégalis Bretagne, qui réunit des collectivités territoriales bretonnes, assure par ailleurs la construction de ce réseau à l'échelle de la région.***

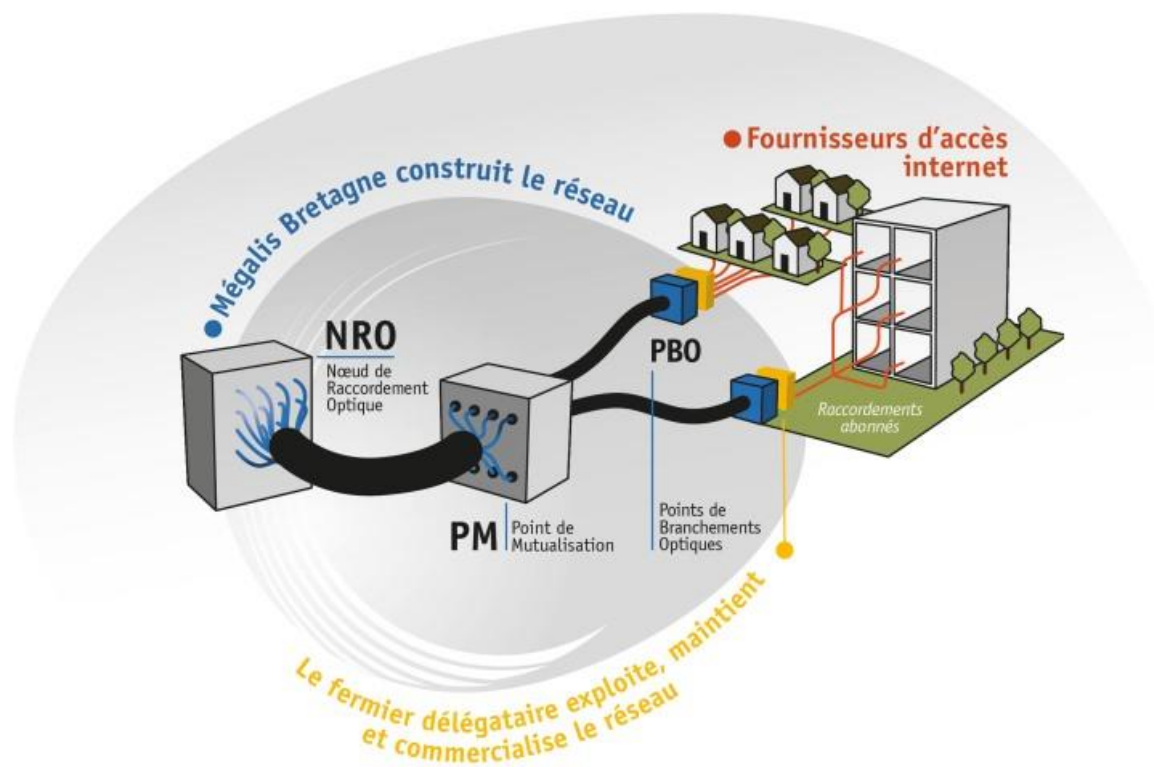
---

Maitre d'ouvrage pour le compte des collectivités du projet Bretagne Très Haut Débit, le Syndicat mixte Mégalis Bretagne a engagé en 2015 les travaux de déploiement du réseau de desserte en fibre optique qui couvrira progressivement l'ensemble du territoire régional, en dehors des zones qui seront équipées sur fonds propres par les opérateurs privés. Ces opérations, au financement desquelles ont participé l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (FSN), la Région Bretagne, les Départements et les Communautés de communes, permettront en moins de 15 ans, à plus d'un million de foyers, entreprises et services publics de bénéficier d'un accès au très haut débit internet. La première tranche de travaux concerne plus de 70 000 locaux et dès la fin de cette année, de nombreux foyers ou bureaux seront éligibles à la fibre optique, dans les villes moyennes (Auray, Carhaix, Lamballe, Redon) et dans des zones moins denses.

Afin d'assurer l'exploitation et la commercialisation de ce réseau au fur et à mesure de son déploiement, le Comité syndical du Syndicat mixte, après consultation et mise en concurrence conformément à la réglementation en vigueur, a décidé, lors de sa séance du vendredi 20 novembre 2015, de retenir la société Orange S.A.

Dans le cadre de cette délégation de service public, THD Bretagne, filiale d'Orange créée à cet effet, prendra en charge le réseau construit par Mégalis Bretagne pour en assurer l'exploitation et la commercialisation auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI). Ce réseau sera mutualisé avec les opérateurs intéressés et sera accessible à tous les

fournisseurs d'accès internet désireux d'offrir des services à très haut débit à leurs clients, que sont les foyers, les entreprises et les services publics.



Jean-Yves Le Drian rappelle à l'occasion de ce lancement que « cette décision constitue une étape majeure dans la vie du projet Bretagne Très Haut Débit, qui va ainsi permettre d'offrir progressivement, partout en Bretagne, des conditions d'accès identiques au très haut débit internet, conformément à l'ambition que se sont fixées dès 2012 les collectivités bretonnes, sous l'impulsion de la Région Bretagne et des Départements ».

Pour sa part, Stéphane Richard salue « l'ambition de la Région, des départements et des collectivités territoriales bretonnes sur le déploiement du très haut débit. Nous sommes particulièrement heureux et honorés de la confiance de Mégalis Bretagne faite à Orange pour exploiter et commercialiser le réseau public régional à très haut débit dans un cadre économique réaliste et viable. Ce réseau viendra compléter l'engagement d'Orange de déployer sur ses fonds propres 790 000 lignes fibre, soit près d'un foyer breton sur deux. »

### Contacts presse

#### Mégalis Bretagne

Sandrine CHABOT  
02 99 65 05 47  
06 74 34 58 43  
s.chabot@agence-release.com

#### Orange

Tom WRIGHT  
01 44 44 93 93, tom.wright@orange.com  
Delphine ESCURE  
06 40 48 52, delphine.escure@orange.com